

Résumé

La démocratisation est un processus complexe, en particulier lorsqu'elle se déroule dans des situations de conflit. Même ceux qui appuient l'aide internationale à la démocratie admettent habituellement qu'à long terme, le succès des démarches visant à construire des démocraties viables dépend en bonne partie des efforts menés au sein des sociétés elles-mêmes et ne peut être imposé de l'extérieur. Dans cette étude, Gerald Schmitz examine le rôle important, bien qu'encore modeste, que le Canada joue pour appuyer le développement démocratique à l'étranger, et propose certaines orientations pour l'avenir.

Les premières démarches du Canada dans ce domaine reflétaient le contexte des années 80, alors que certains pays donateurs occidentaux, en particulier les États-Unis, ont mis en place de vastes programmes de promotion de la démocratie. Bien que l'opinion publique canadienne ait tendance à se méfier des arguments idéologiques avancés en faveur de ce genre d'aide, le gouvernement fédéral s'est décidé à agir à la suite des examens de la politique étrangère et de l'aide au développement menés par le Parlement. De puissants arguments ont été invoqués pour faire de la consolidation des institutions démocratiques un objectif de base de la contribution du Canada à la coopération internationale. En 1988, le Parlement a créé un organisme non partisan, le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (maintenant appelé Droits et Démocratie). Au même moment, divers ministères et organismes gouvernementaux (l'ACDI et Élections Canada, notamment) devenaient de plus en plus actifs dans ce domaine.

L'auteur analyse en détail les origines et l'évolution de l'approche canadienne au cours des années 90. La *Politique du gouvernement canadien pour l'ACDI en matière de droits de la personne, de démocratisation et de bon gouvernement*, rendue publique en 1996, reste le modèle de base s'appliquant à la majeure partie de l'aide officielle. L'enthousiasme qui, après la fin de la guerre froide, s'était manifesté en faveur de la consolidation de la paix et de la démocratie, avait toutefois commencé à se refroidir à ce moment-là. Des conflits meurtriers se multipliaient, souvent à l'intérieur d'un même État, les prévisions relatives au succès éventuel des efforts de promotion de la démocratie devenaient plus réalistes et les programmes d'aide à la démocratie des grands donateurs étaient de plus en plus critiqués, pour diverses raisons. La révélation de ces carences n'invalide en rien les arguments normatifs en faveur de la prestation d'aide au développement démocratique, mais elle montre à quel point il est difficile de réaliser des progrès durables et mesurables dans ce domaine.

À l'aube du siècle actuel, les acteurs qui ont un enjeu dans l'issue de ces efforts sont plus nombreux que jamais, et il faut tenir compte de nouveaux con-

flits, en particulier dans les États fragilisés. Les autorités canadiennes doivent composer avec la réalité de la promotion démocratique, c'est-à-dire avec de nouveaux éléments complexes et troublants qui s'ajoutent sans cesse aux dilemmes déjà familiers. L'auteur souligne que les démarches canadiennes dans le domaine de l'aide à la démocratie, bien qu'elles restent plutôt limitées, se sont néanmoins mérité l'appréciation de la communauté internationale en raison de leur orientation pluraliste et modérée. Par contre, aussi bien au sein qu'à l'extérieur du gouvernement, certains estiment que le Canada devrait aller au-delà de ses activités actuelles pour jouer un rôle plus vigoureux et adopter un profil plus visible et plus visiblement canadien. Un exemple de cette nouvelle approche est la proposition faite par Thomas Axworthy et Leslie Campbell en faveur de la mise sur pied d'un « institut canadien de la démocratie » qui serait autonome par rapport à l'État mais recevrait un financement public important et travaillerait en étroite collaboration avec les partis politiques canadiens.

Alors que les analystes et les décideurs considèrent les résultats mitigés obtenus depuis les années 80 et se penchent sur les difficultés énormes qui attendent la tâche de consolidation de la démocratie, le rôle du Canada est de nouveau remis en question. Quelles devraient être la nature, la portée et l'ambition de ce rôle? En tentant de répondre à ces questions, l'auteur en vient à la conclusion que, dans le contexte de l'examen détaillé de la politique étrangère sous tous ses aspects qui se déroule présentement, la période actuelle est un moment opportun pour mener un débat public sur l'ampleur et la nature de notre contribution à l'aide internationale à la démocratie au cours des années à venir.